



LES CHEMINOTS SONT LEGITIMES

A EXIGER UNE HAUSSE DES SALAIRES !

Alors que le salaire est, à la fois, le principal levier de la relance de la consommation et la reconnaissance du travail, Gouvernement et Patronat, sous prétexte de crise, expliquent qu'il faudrait renoncer à exiger des augmentations de salaires.

La Direction SNCF, en octroyant de manière unilatérale, lors d'un simulacre de négociations, + 1 % d'augmentation générale pour tous en 2010 (+ 0,5 % en Avril, + 0,4 % en Octobre, + 0,1 % de gratification de vacances), alors que l'INSEE prévoyait déjà +1,2 % d'inflation pour l'année, joue elle aussi la partition de l'austérité et de la rigueur pour les cheminots.

Et la situation se dégrade...

Comme à l'accoutumée, la période estivale a été le moment choisi par le Gouvernement, les industriels et les commerçants pour « ajuster » les tarifs par le haut.

Nous assistons à des augmentations de prix pour les produits et services de premières nécessités sans précédent.

Les carburants ont augmenté de 12 % en un an, l'électricité vient d'augmenter de 3 % au 15 août dernier, les fruits sont à + 14 % en 1 an, le gaz, les transports en commun, les loyers augmentent et demain les assurances automobiles.

Ces hausses de prix combinées à la stagnation des salaires vont amputer encore plus le pouvoir d'achat des cheminots.

De plus, vont s'ajouter les prélèvements et déremboursements décidés dans plusieurs domaines par l'Etat et la Sécurité Sociale.

Ainsi, alors que l'INSEE prévoit près de 2 % d'inflation pour l'année 2010, la CGT exige l'ouverture d'une nouvelle négociation salariale à la SNCF dès le mois de septembre 2010.

Conscientes de la situation alarmante du pouvoir d'achat des cheminots, les Fédérations Syndicales UNSA, SUD Rail et CFDT ont aussi porté cette exigence lors de l'audience de la DCI nationale du 23 août dernier.

La Direction SNCF répond par le mépris et la provocation.

Alors que l'indice INSEE sert toujours de référence à la Direction SNCF, cette dernière conteste et minimise les prévisions d'inflation, considérant qu'il n'y a pas de dérive.

De plus, elle réaffirme qu'elle entend intégrer dans son analyse les mesures de déroulement de carrière octroyées en 2010.

Ce procédé malhonnête consiste à faire payer aux cheminots la baisse de leur pouvoir d'achat par le déroulement de carrière, plutôt que de promouvoir une véritable et conséquente augmentation générale des salaires. C'est inadmissible !

Enfin, la Direction SNCF, soulignant le contexte sous-entend que les cheminots pourraient subir un gel des salaires, à l'instar des agents de la fonction publique.

Gouvernement, patronat et Direction SNCF sont à l'offensive pour faire payer aux salariés une crise dont ils ne sont en rien responsables.

Les moyens existent et les cheminots sont légitimes à exiger une revalorisation significative des salaires et pensions.

La CGT exige :

- ➔ **Le salaire minimum d'embauche à 1600 € brut**
- ➔ **Un plan de rattrapage du contentieux salarial avec comme mesure immédiate : + 6 %**
- ➔ **La transformation de la PFA en véritable 13^{ème} mois**
- ➔ **La revalorisation des primes de travail**
- ➔ **L'indexation des pensions sur les salaires...**

C'est une condition indispensable à une réelle reconnaissance du travail, à la relance de la consommation, de la croissance et de l'emploi.

Ensemble, dès le 7 septembre 2010, transformons le mécontentement en mobilisation gagnante !

Avenir du Service Public / Emploi / Salaire / Retraite :

Ne lâchons rien !